



Procès Verbal Conseil de Communauté Du 22 mars 2012

Membres présents : 18

Membres présents : Mmes Basset (Belloc), Milési (Lagarde), Lasmolles-Coulomb (Léran), Lopez (Malegoude), Verdier (Manses), Quillien (Mirepoix), Roméra (Troye d'Ariège), Mrs Mascarenc (Aigues Vives), Bertignac (Camon), Palmade (Dun), Cibiel (Mirepoix), Rougé (Mirepoix), Michau (Moulin Neuf), Morell (Régat), Sanchez (Roumengoux), Cazaud (St Julien de Gras Capou), Lazerges (St Quentin), Soula (Tourtrol),

Procurations : Taurine (Le Peyrat) à Mme N. Quillien (Mirepoix), Labadie (Ste Foi) à M. Lazerges (St Quentin),

Votes : 20

Absents excusés : Trindade (Cazal des Bayles), Lefrançois (Limbrassac), Terpent (Montbel), Douterluingue (Pradettes),

Etaient également présents :

Mme Estivill (Malegoude), M. Cambus (suppléant Manses), M. Sourrouille (Belloc), M. Olivier Barbe, Maire d'Esclagne
Mme Alliey (DGS) et M. Authié (Animateur Développement).

Le jeudi 22 mars 2012 à 20 heures 30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Michau.

Approbation compte rendu

Le procès verbal de la séance du 3 janvier 2012 est approuvé à l'unanimité.

Pour : 20

1. Loyer logement social n°2 à Manses

Le loyer mensuel du logement social n° 2, situé à Manses, est porté par le Conseil à 370 € avec la délégation donnée au Bureau pour revoir son montant dans la fourchette de 370 à 340 €

Pour : 20

2. Désignation des délégués intercommunaux au Smectom du Plantaurel

Le Conseil élit les délégués de la Communauté de Communes qui siègeront au Smectom du Plantaurel. Le nombre de représentants pouvant siéger au comité syndical pour le compte de la communauté de Communes est de : 9 délégués titulaires et 9 suppléants.

Sont désignés :

Délégués Titulaires :

Simone Verdier (Manses)
Claude Cambus (Manses)
Christian Cibiel (Mirepoix)
Donald Vanderstappen (Manses)

Délégués Suppléants :

Jacques Estèbe (Mirepoix)
Jean-Claude Cid (Mirepoix)
Pierre Rougé (Mirepoix)
Michel Valette (Mirepoix)

Jean-Jacques Michau (Moulin Neuf)
Nicole Quillien (Mirepoix)
Christian Mascarenc (Aigues Vives)
Jacques Bertignac (Camon)
Paul Soula (Tourtrol)

Pour : 20

3. Demande d'adhésion de la commune d'Esclagne

Faisant suite à la demande de la commune d'Esclagne, notifiée le 5 mars, pour intégrer la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, le Conseil appelé approuve à l'unanimité l'adhésion de cette nouvelle commune et demande à M. le Président de bien vouloir mettre en œuvre la procédure nécessaire.

Pour : 20

4. Convention d'opération sous mandat pour les travaux de voirie

Le projet de convention pour les opérations sous mandat, présenté par M. le Président, est approuvé par l'assemblée qui autorise sa signature avec les communes concernées.

Le principe de cette convention, à signer avec les communes du programme de voirie 2012, permet au mandataire (la Communauté de Communes) de préparer, lancer et exécuter les marchés publics nécessaires pour la réalisation des travaux de voirie des communes. L'intercommunalité encaissera les aides financières de l'Etat et appellera les communes pour le résiduel à charge TTC correspondant à chacune.

Pour : 20

5. Convention et Cotisations au Pays des Pyrénées Cathares

5.1 – Cotisation et participations aux études

Le Conseil approuve les montants des cotisations à l'association « Pays des Pyrénées Cathares » pour l'année 2012 dues par la communauté de communes comme suit :

Volet territorial : 9 041, 42 €

PAH : 10 375, 40 €

Pour les études conduites par l'association le Conseil approuve la participation pour l'étude sur les circuits courts et l'étude sur le catharisme pour un montant total de 16 050 € prévu au c/ 611.

Pour : 20

5.2 Convention

La signature d'une convention entre l'association et la Communauté de Communes est autorisée pour permettre l'intervention de l'agent de développement intercommunal dans l'animation générale de l'étude sur les circuits courts.

Pour : 20

6. Convention d'assistance Communauté de Communes de la Vallée Moyenne de l'Hers

Le Conseil autorise la signature d'une convention avec la Communauté de Communes de la Vallée Moyenne de l'Hers, pour l'intervention de l'animateur de développement intercommunal de Mirepoix dans le montage et l'accompagnement des dossiers contre une participation annuelle aux

frais du poste d'un montant de 2 330 €.

Pour : 20

7. Adhésion et Conventionnement avec la Ligue de l'Enseignement de l'Ariège

Le conseil décide l'adhésion et le conventionnement avec la Ligue de l'Enseignement de l'Ariège pour l'organisation de séjours pour le service enfance-jeunesse.

M. Le Président annonce la délégation au vice président en charge de l'administration générale pour l'ensemble des relations contractuelles avec la Ligue de l'Enseignement.

M. le Président ne prend pas part au vote sur cette question.

Pour : 19

8. Subventions 2012

Le conseil décide :

8.1 – Portage de repas

Une subvention de 3 700 € octroyée à la Maison de Retraite de Mirepoix (Résidence Roquelaura) pour le portage de repas aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Pour : 20

8.2 - LAEP

Une subvention de 1 500 € octroyée à l'EISE, pour l'animation du Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP) de Mirepoix dans le cadre d'une convention d'une durée équivalente à celle du contrat CEJ, soit deux ans.

Pour : 20

8.3 – Mirepoix en avant

Une participation au bénéfice de l'association des commerçants « Mirepoix en avant », partenaire de l'Opération Collective Urbaine et Rurale (OCUR), afin de soutenir le développement sur l'ensemble du territoire intercommunal de ses actions.

Pour : 20

8.4 – Fil en trope

Une subvention octroyée à l'association Fil en Trope pour l'édition 2012 du festival de la marionnette et les actions développées sur l'année, de 12 000 € au total.

Pour : 20

8.5 – Demandes de Subventions

Le Conseil sollicite la participation du Conseil Régional, dans le cadre du **Fonds Régional d'Intervention**, pour les équipements des services dont ceux nécessaires à la mise aux normes des locaux de la médiathèque et la création du point lecture de Lérans.

Pour l'aménagement d'une voie nouvelle, l'assemblée sollicite une aide du Conseil Général de l'Ariège dans le cadre du Fonds Départemental d'Action Locale et une participation au titre de la réserve parlementaire auprès de M. le Député.

Pour : 20

9. Prêt pour le Budget de la ZA du Rada

Par décision prise en Conseil le 8 novembre dernier, le Conseil avait retenu l'offre de prêt du

Crédit agricole pour le financement du budget annexe de la ZA du Rada à hauteur de 467 000 €.

L'accord et le contrat de prêt arrivés dans les services seulement fin du mois de janvier, ne correspondaient pas aux conditions proposées et votées par l'assemblée, le contrat n'a pu être signé.

Après une nouvelle consultation, le Conseil autorise la signature du contrat de prêt selon les conditions suivantes :

Etablissement : Crédit Agricole

Marge bancaire : 2,75 %

Taux : Euribor 3 mois

Frais de dossier : 500 €

Pour : 20

10. Gestion du personnel

Le poste de responsable du service Déchets - Environnement se libère.

Le Conseil décide que ce poste puisse être pourvu par un agent titulaire (catégorie C ou B) ou un contractuel si aucun candidat titulaire n'est trouvé.

Pour : 20

11. Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2011

11.1 – Compte Administratif et compte de gestion du budget principal

Le Conseil de Communauté présidé, en cet instant, par Monsieur Claude Lazerges :

- délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2011 du budget général de la Communauté de Communes dressé et présenté par M. le Président,

- après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- en l'absence de M. le Président

1/ Lui **donne acte** fait du Compte Administratif 2011 lequel peut se résumer ainsi :

Exécution 2011	Dépenses 2011	Recettes 2011	Résultats Exécution
Fonctionnement	3 406 955,24	3 767 790,24	360 835,00
Investissement	786 347,81	328 353,07	-457 994,74
	4 193 303,05	4 096 143,31	-97 159,74

2/ **Constate** les identités de valeur avec les indications de Mme le Receveur relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3/ **Arrête** les résultats définitifs suivants :

Résultats d'exécution du budget					
	Déficit 2010	Excédent 2010	Affectation des résultats	Résultats 2011	Résultats de clôture 2011
002 - Fonctionnement		1 155 743,68		360 835,00	1 516 578,68
001 - Investissement		212 138,97		-457 994,74	-245 855,77

4/ **Décide** que les dits résultats seront repris au Budget Général 2012 de la Communauté de Communes de la manière suivante :

Reprises au Budget Général 2012		
Fonctionnement c/ 002	Excédent	1 270 722 €
Investissement c/001	Déficit	-245 856 €
Affectation des résultats c/1068		245 856 €

Pour : 19

11. 2 - Compte Administratif et compte de gestion du Budget annexe de la Zone d'activités du Rada

- Le Conseil de Communauté présidé, en cet instant, par Monsieur Claude Lazerges :
- délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2011 du budget annexe de la zone d'activités du Rada dressé et présenté par M. le Président,
 - après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
 - en l'absence de M. le Président

1/ Lui **donne acte** fait du Compte Administratif 2011, lequel peut se résumer ainsi :

Exécution 2011	Dépenses	Recettes	Résultats 2011 Exécution
Fonctionnement	1 082 023,46	1 190 128,93	108 105,47
Investissement	1 075 044,78	1 044 334,55	-30 710,23
	2 157 068,24	0,00	77 395,24

2/ **Constate** les identités de valeur avec les indications de Mme le Receveur relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3/ **Arrête** les résultats définitifs suivants :

	Déficit 2010	Excédent 2010	Affectation des résultats	Résultats 2011	Résultats de clôture 2011
002 - Fonctionnement		240 248,49		108 105,47	348 353,96
001 - Investissement	1 044 334,55			-30 710,23	-1 075 044,78

4/ **Décide** que les dits résultats seront repris au Budget Annexe de la zone d'Activités du Rada 2012 de la manière suivante :

Reprises au Budget Annexe 2012		
Fonctionnement c/ 002	Excédent	348 354,00 €
Investissement c/001	Déficit	-1 075 045,00 €

Pour : 19

11.3 - Comptes de gestion de Mme le Percepteur :

Le Conseil déclare que les comptes de gestion du budget général et du budget annexe de la ZA du Rada dressés, pour l'exercice 2011, par Mme Danièle Langlade, Receveur de Mirepoix, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour : 20

12. Vote de la fiscalité

12. 1 - Taxes directes locales

Les ressources des taxes d'habitation et foncières à taux constants sont les suivantes :

Taxes	Bases prévisionnelles 2011	taux de référence 2011	Bases prévisionnelles 2012	Produit fiscal à taux constant
TH	8 480 000	9,14	8 833 000 €	807 336 €
TFPB	7 697 000	1,29	8 038 000 €	103 690 €
TFPNB	292 100	10,31	297 100 €	30 631 €
			S/Total	941 657 €

La Cotisation Foncière des Entreprises - CFE

	Bases prévisionnelles 2011	Bases effectives 2011	Taux de référence 2011	Bases prévisionnelles 2012	Produit fiscal à taux constant
CFE	1 041 000 €	788 906 €	33,97	876 300 €	297 141 €

Les autres produits

Allocations compensatrices :	71 799 €
Produits de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) :	48 698 €
Produits de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE):	99 524 €
Produits de taxe additionnelle sur le FNB :	9 726 €
Total :	229 747 €

Le produit total attendu

Produits fiscalité ménage	941 657 €
CFE	297 141 €
Autres produits	229 747 €
Fonds National de Garantie de Ressources Individuelles :	-367 191 €
TOTAL	1 101 354 €

Le Conseil de Communauté vote les taux de fiscalité sans augmentation par rapport à 2011.

Pour : 20

12. 2 – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Produit à taux constant :

	bases	taux	produit
Taux plein	6 570 466 €	10,50%	689 899 €
Taux réduit à 50%	180 775 €	5,25%	9 491 €
Taux réduit Berbiac	82 617 €	0,53%	438 €
Cazals	37 917 €	10,50%	3 981 €
Total produit	6 871 775 €		703 809 €

L'assemblée vote les taux de TEOM sans augmentation par rapport à 2011.

Pour : 20

13. Amortissement des biens

Pour le budget 2012, les amortissements des biens acquis sont votés pour un total de 111 367, 65 €.

14. Vote des budgets

14.1 – BUDGET PRINCIPAL 2011

M. le Président présente au Conseil de Communauté le projet de budget primitif pour l'exercice 2012 avec la reprise des résultats antérieurs et l'affectation des résultats votés précédemment.

Après avoir donné toutes les explications nécessaires, il donne lecture du budget et fait procéder au vote de chacun des chapitres et opérations.

Le Budget Principal s'équilibre en section de fonctionnement pour un total de 4 977 292 € et en section d'investissement pour un montant de 4 840 940 €.

Le Conseil de Communauté approuve la proposition du budget selon les résultats des différents votes suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses vote pour les Chapitres 011, 012, 014, 65, 66, 67, 68, 022, 023 :

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

Recettes vote pour les Chapitres 70, 73, 74, 75, 77, 013, 042 :

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

Section d'investissement

En dépenses,

Hors opération vote par chapitre (20, 204, 21, 23, 040, 16, 020) :

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

Opérations financières, opérations n° 10- 12 – 15 – 17 – 20 – 22 – 24 – 25 - 26 et 28, 29 et les opérations sous mandats :

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

En recettes,

Hors opération vote par chapitre (13, 16, 10, 1068, 021, 040) :

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

14.2 - BUDGET ANNEXE de la ZA de Tourtrol

M. le Président présente au Conseil de Communauté le projet de budget annexe de la Zone d'Activités du Rada pour l'année 2012 avec la reprise des résultats antérieurs votée précédemment.

Après avoir donné toutes les explications nécessaires, il donne lecture du budget et fait procéder au vote de chacun des chapitres et opérations.

Le Budget annexe s'équilibre en section de fonctionnement pour un total de 1 915 208 € et en section d'investissement pour un montant de 2 254 899 €.

Le Conseil de Communauté approuve la proposition du budget selon les résultats des différents votes suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses vote pour les Chapitre 011, 66, 042, 043 , 023 :

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

Recettes vote pour les Chapitres 70, 77, 042, 043 :

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

Section d'investissement

En dépenses,

Hors opération vote par chapitre (040, 16, 021) :

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

En recettes,

pour les chapitres 16, 021 et 040

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

15. Informations et questions diverses

M. le Président fait part au Conseil des décisions prises par délégation :

Objet	Référence de la décision
Mission de contrôle technique Maison de Santé 9922€ HT	N°30/08
Mise au normes benne ordures ménagères 4794.84 €HT	N°30/08
Impression brochures touristiques en partenariat avec la CCPO 4816.15€ HT	N°30/08
Aménagement sentier de randonnée au bord de l'Hers 20298.50€ HT	N°30/08

Fin de séance à 11 h 05